UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

GUIDE DES ÉTUDES
MASTER FLE IF

2ÈME ANNÉE

Français **L**angue **E**trangère

et **I**ngénierie de la **F**ormation

Département des Lettres et Arts

ANNÉE 2013-2014

Contact : secr-fle@univ-littoral.fr
Lieu de formation :
Centre universitaire du Musée
34, Grande-Rue,
BP 751, 62321 Boulogne-sur-Mer cedex

INFORMATIONS IMPORTANTES

L' objectif prioritaire de cette formation est situé sur un axe « Ingénierie de la formation / Français Langue Etrangère » professionnalisant, c'est-à-dire centré sur le monde économique et social : les futurs formateurs devraient pouvoir répondre aux besoins des entreprises ou des institutions et des organisations devant mettre en place des dispositifs de formation faisant appel aux technologies nouvelles et à des dispositifs d'auto-apprentissage demandés par l'évolution de la gestion des Ressources Humaines mais aussi par les besoins de formation dans le contexte actuel de mondialisation de l'économie et des sociétés.

L'admission de tout étudiant en Master 2 se fait impérativement par le biais d'un dépôt de dossier papier dit « dossier de candidature » (CV, lettres de recommandation et de motivation, formation antérieure), et d'un entretien en présentiel centré sur le projet et la motivation; le dossier de candidature est remis ou envoyé au secrétariat FLE. Pour le retrait: voir le site www.univ-littoral.fr .

- Sont considérés comme recevables les dossiers complets présentés par les étudiants en formation initiale justifiant d'un stage à l'étranger ou en milieu non francophone de 3 mois minimum et titulaires :
  - d'un Master1 FLE ou Didactique des langues et des cultures,
  - et, *sous réserve* de justifier d'une *expérience significative de l'enseignement d'une langue à des étrangers (FLE, FLS …)*en particulier en milieu institutionnel ou associatif, d'un Master1 relevant des Langues Etrangères Appliquées, de Langues et Civilisations Étrangères ou d'autres Masters 1 du domaine des Sciences Humaines, des Sciences du Langage, des Sciences de l'éducation, voire des Sciences économiques…
  - Les enseignants titulaires de l'Education nationale justifiant d'une expérience significative, motivés et cherchant à élargir ou approfondir le champ de leurs compétences dans le cadre d'un projet.

ATTENTION !

- Tout candidat de Formation Continue non titulaire d'un diplôme français (maîtrise ou master 1) doit demander un dossier **Validation des Acquis de l'Expérience / *VAE*** auprès du Service de la Formation continue (CUEEP Littoral; contact: Mme Tiquet)
- Tout étudiant (français ou étranger) non titulaire d'un diplôme français (maîtrise ou master 1) doit demander un dossier de **Validation des Etudes / *VE*** auprès du Service de la Scolarité. Attention aux dates de retrait et de dépôt. Voir le site de l'université www.univ-littoral.fr.
- Tout étudiant non francophone doit justifier par une attestation d'un niveau *minimum* B2 du CECR.

- Le contrôle des connaissances pour les différentes matières passe par des évaluations qui reposent soit sur la rédaction d'un dossier d'études, soit sur des formes de contrôle continu, soit sur un examen terminal afin d'en

diversifier les modalités conformément aux dispositions explicitement indiquées ci-dessous.

- Les notes seront compensées à l'intérieur des modules et entre les modules. L'arbitrage des notes, par exemple, entre première session et session de rattrapage, se fera dans le sens le plus favorable à l'étudiant.

OBLIGATION DE STAGE

Chaque étudiant effectuera au moins un stage long de 3 mois <u>minimum</u> pouvant aller jusqu'à 6 mois (sauf stage type MAE).

A noter : dans le cadre du Master FLE IF qui est une formation diplômante, les étudiants accomplissent, à titre obligatoire, des stages prévus à l'article 9 de la loi du 31 mars 2006 impliquant la signature d'une convention de stage sur la base d'une convention type. Ces stages sont intégrés à ce cursus pédagogique dans les conditions suivantes :

- leur finalité et leurs modalités sont définies par l'organisation de la formation ;
- ils font l'objet d'une restitution de la part de l'étudiant donnant lieu à évaluation dans le cadre du Master FLE IF (se reporter à l'UE MFLE2 16 – Mémoire).

Il peut s'agir également d'un travail salarié.

L'équipe pédagogique sera attentive à ce que le choix du stage obligatoire s'intègre au projet personnel individualisé (PPI) de chaque étudiant compte tenu des spécificités du secteur. Le Master FLE IF étant une formation professionnalisante, la seconde année de formation s'accompagne, par ailleurs, d'un projet tutoré (ou d'un stage pratique) intégré à la formation chez nos partenaires locaux et qui ne dispense bien évidemment pas du stage long de 3 mois minimum dans une autre institution ou organisation, de préférence à l'étranger.

Sont également intégrés au cursus Master FLE IF, dès lors qu'ils satisfont aux conditions générales citées plus haut, des stages complémentaires non obligatoires organisés dans le cadre du décret n°2010-956 du 25 août 2010 au Journal Officiel. Ouverts aux étudiants qui n'ont pas terminé leur formation, il peut s'agir :

D'un parcours de formation permettant de conforter une réorientation proposée aux étudiants, notamment sur les conseils de l'équipe enseignante réunie sous la responsabilité du président de jury, éventuellement en accord avec des services d'orientation ou de formation continue,

- D'une formation complémentaire destinée à favoriser le projet d'insertion professionnelle de l'étudiant et validée en tant que telle par l'équipe enseignante réunie sous la responsabilité du président de jury qui tiendra compte de sa cohérence.
- Dans tous les cas, en complément de la convention de stage, le président de jury (ou à défaut, le responsable de la formation) définit et conclut un contrat pédagogique avec le responsable de la structure d'accueil.

Le stage complémentaire non obligatoire est évalué sur la base de la rédaction d'un dossier complémentaire de formation écrit, remis en double exemplaire, et pouvant à la demande du président de jury donner lieu à d'une présentation

orale devant l'équipe pédagogique. La note obtenue sera comptabilisée en bonus pour l'année en cours. Ce bonus pourra atteindre au maximum 5 % du total des points, selon la durée du stage et selon le résultat de son évaluation. Il pourra compléter les éventuels autres points bonus, toujours en restant dans un total maximum de 5 % du total des points.

Le stage complémentaire non obligatoire est réalisable soit de façon continue lors des périodes sans enseignement (stage massé), soit de façon fractionnée lors des temps libérés par l'emploi du temps (stage filé). La durée du stage complémentaire non obligatoire, fixée compte tenu des spécificités du secteur est clairement indiquée, ainsi que la charge de travail, dans la convention et le contrat pédagogique.
Les conditions de rétribution financière par la structure d'accueil appliquées sont les mêmes pour le stage complémentaire non obligatoire que celles appliquées pour le stage long obligatoire de 3 mois minimum.

Des adaptations du cursus seront mises en place à chaque fois que la situation de l'étudiant le nécessitera, à condition de ne pas contrevenir aux exigences fondamentales de la formation.
Ainsi, normalement, le Master 2 se fait en un an, mais il est parfaitement possible d'étaler les études sur deux ans et/ou de dispenser l'étudiant en formation continue d'un ou plusieurs modules après étude du dossier personnel et éventuellement d'un entretien approfondi, par l'équipe enseignante réunie sous la responsabilité du président de jury.

Une dérogation visée par le président du jury et le responsable de la formation est nécessaire au delà de la 2 ème année d'inscription.

PARCOURS À DISTANCE POUR ÉTUDIANTS SALARIÉS

Une formule adaptée à des étudiants salariés qui (enseignant, à l'étranger ou hors académie) dite « enseignement à distance », est désormais mise en place. Elle implique des périodes de regroupement OBLIGATOIRE durant les deux semestres (deux semaines environ sur l'année) et la présence aux sessions d'examen (voir calendrier qui sera communiqué). Cette formule ne peut être mise en place qu'avec l'accord du président de jury qui finalisera les objectifs et obligations de chaque étudiant concerné.

À noter : les dispositions d'allégement ne peuvent concerner ni les épreuves écrites auxquelles l'étudiant devra se présenter ni la soutenance de mémoire.

Une dérogation visée par le président du jury et le responsable de la formation est nécessaire au delà de la 2 ème année d'inscription.
Un contrat spécifique sera distribué lors de la réunion de rentrée. L'étudiant « salarié à distance » devra remplir et signer ce contrat stipulant les modules suivis durant l'année en cours (inscription pédagogique aux modules à distance).

EXAMENS

- Deux périodes d'examens seront normalement prévues, la seconde période permettant de rattraper des épreuves non validées ; les soutenances de mémoires seront organisées pendant ces périodes.

- Examens oraux : les étudiants préparant le diplôme à distance sont tenus de prendre contact avec le secrétariat afin de définir un horaire de passage et le jour fixé par l'enseignant responsable.

Le Mémoire:

L'étudiant choisit un directeur de Mémoire parmi les enseignants de l'ULCO, membres de l'équipe pédagogique et lui propose un plan de travail. Sans l'accord formalisé par un document signé par l'enseignant choisi comme directeur, l'étudiant ne pourra présenter de Mémoire.

La formation débouche sur la rédaction d'un Mémoire, présenté sur supports électroniques et papier fourni en deux exemplaires clairement identifiés, trois semaines au moins avant la soutenance. Il s'agit d'une « étude théorique et pratique d'une question spécifique » : les étudiants s'appuient sur une problématique rencontrée sur le terrain de leur expérience professionnelle pour mener un travail de recherche.

Ce Mémoire donnera lieu à une soutenance orale devant un jury composé d'au moins deux enseignants faisant partie de l'équipe pédagogique, et auxquels pourra se joindre un professionnel.

Pour le Master 2, il s'agit d'un "mémoire professionnel" (40 à 80 pages hors annexes) suivi d'une soutenance avec diaporama.

(10 minutes de présentation, l'étudiant ne se contentant pas de répéter le contenu du texte écrit et déjà lu par les membres du jury, 20 minutes de débat suivront cette mise en perspective).

NOTE : Le mémoire ne peut être soutenu qu'après validation des autres modules.

Les étudiants veilleront à respecter scrupuleusement ces conditions.

Contact : secr-fle@univ-littoral.fr

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- www.univ-littoral.fr
- http://master-fle.univ-littoral.fr

Calendrier[1]

Calendrier général de la formation MASTER FLEIF

Pré-rentrée : 9 septembre 2013

10h pour les Master 1, Centre Universitaire du Musée (salle à définir)
11h pour les Master 2, Centre Universitaire du Musée (salle à définir)

Rentrée/début des cours :
M1 : 10 septembre pour la semaine banalisée « FOAD »
Puis à partir du 16 septembre pour l'emploi du temps « classique »

M2 16 septembre 2013

Période d'examens :

- Session 1 semestre 1 : du 21 au 31 janvier 2014
- Session 1 semestre 2 : du 14 au 19 avril 2014
- Session 2 semestre 1 : du 24 juin au 5 juillet 2014
- Session 2 semestre 2 : du 1er au 5 septembre 2014

Semaines banalisées :

- **Semaine banalisée FOAD Master 1** : du 10 au 14 septembre 2013

- **Semaine banalisée formation d'habilitation d'examinateurs-correcteurs :** Master 2 : du lundi 25 au vendredi 29 novembre 2013

- **Semaine banalisée pratique de classe Master** : du 6 au 11 janvier 2014

Vacances scolaires :

Toussaint : Du samedi 26 octobre 1013 après les cours au lundi 4 novembre 2013 au matin

Vacances de Noël : Du samedi 21 décembre 2013 après les cours au lundi 6 janvier 2014 au matin

Vacances d'Hiver : (1ère semaine) Du samedi 22 février 2014 après les cours au lundi 3 mars 2014 au matin

[1] Calendrier donné à titre indicatif, susceptible de changements

(semaine commune avec les universités de la région)

Vacances de Pâques : Du samedi 19 avril 2014 après les coursau lundi 5 mai 2014 au matin

Calendrier CLES 2013/2014

CLES 1 espagnol et allemand : vendredi 7 février 2014
CLES 1 anglais : vendredi 14 février 2014
CLES 2 espagnol et allemand : mercredi 2 avril 2014
CLES 2 anglais : vendredi 4 avril 2014

Informations pratiques

Responsable du Master : Emilie Perrichon, Maître de conférences emilie.perrichon@univ-littoral.fr

Présidente du jury : Imelda Elliott, Professeur des Universités
Imelda.elliott@univ-littoral.fr

Secrétariat pédagogique : Christian ratel
secr-fle@univ-littoral.fr
03 21 99 41 30

Site Internet de la formation : http://master-fle.univ-littoral.fr

Relations internationales: Mme Carpentier Erasmus@univ-littoral.fr

Vie étudiante/ site de Boulogne-sur-Mer : www.univ-littoral.fr/vie_etud/vie_etud.htm

Bibliothèque Universitaire : www-bulco.univ-littoral.fr

Centre de Ressources en langues
Responsables : Emilie Perrichon et Jean-François Brouttier

SUAIO :	suaio@univ-littoral.fr
Subventions et bourses :	scolarite@univ-littoral.fr
Service social :	03.21.30.40.52
Consultation psychologique :	03.21.30.40.40

Semestre 1

Unités d'enseignement	Éléments constituants	Nom de l'enseignant	Crédits	Volume horaire présentiel
UE1 Anthropologie culturelle	1.1 Séminaire de recherche Linguistique	Isabelle Girard	4 ects	30h
	1.2 Politiques éducatives et internationalisation	Imelda Elliott	4 ects	15 h
	1.3 Sociologie de organisations	Simone Valcke	4 ects	15h
UE 2 Didactique et Ingénierie de la formation	2.1 Ingénierie pédagogique et ingénierie de formation	Emilie Perrichon	4 ects	17h
	2.2 Gestion et Management des dispositifs de formation Ingénierie financière	Franck Giuliani Intervenants extérieurs (professionnels)	3 ects	16h
	2.3 Didactique et apprentissage d'une langue	Emilie Perrichon Li Ma	1 ects	19h
UE 3 TICE	3.1 Nouvelles Technologies Educatives Madame Perrichon	Emilie Perrichon Elodie Roussel	4 ects	30 h
	3.2 Pédagogie en réseaux	François Annocque Eric Duquenoy	4 ects	17h
UE 4 COMMUNICATION	4.1 Anglais professionnel : PLE	Michael Murphy	1 ects	12h
	4.2 Communication : écrire pour le web	Pascale Rodts-Rougé	1 ects	16h
UE 5 BONUS	5.1 Langues, CLES		--	--

Semestre 2

Unités d'enseignement	Éléments constituants	Nom de l'enseignant	Crédits	Volume horaire
UE 6 Anthropologie culturelle	6. 1 Médiation interculturelle	Emilie Perrichon	4 ects	11h
UE 7 Ingénierie pédagogique et Ingénierie de Formation	7.1 Evaluation et audit de formation	Emilie Perrichon	4 ects	14h
	7.2 Ingénierie de conception et de préparation de la formation, analyse et	Emilie Perrichon	4 ects	11h
UE 10 BONUS	10.1 Langues, CLES		--	--
	programmes : ingénierie du littéraire	Fabrice Deroissart		
UE 8 Linguistique et communication	8.1 Anglais professionnel : PLO	Imelda Elliott	2 ects	10h
UE 9 Méthodologie et stage intégré	9.1 Méthodologie	Emilie Perrichon	1 ects	4h
	9.2 Stage intégré et projets tutorés Elodie Roussel	Emilie Perrichon	2 ects	30h
	9.3 Mémoire de stage	--	10 ects	--

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

UE1 ANTHROPOLOGIE CULTURELLE

1.1– Séminaire de recherche

- Linguistique générale

[4ects] *[30h]*

Responsable : Isabelle Girard

Réflexion sur certains aspects de la morphologie verbo-nominale.

Objectifs

Le séminaire commun « linguistique générale » s'intéressera aux interactions de trois domaines de
la linguistique : la morphologie, la phonologie et le lexique. Notre réflexion se fondera sur des études théoriques et pratiques de micro-corpus d'items verbaux et nominaux issus de différents
types de langues (e.g. anglais, français, tagalog ...) manifestant des phénomènes morpho- phonologiques distincts. L'émergence de problèmes spécifiques liés à la morphologie verbo- nominale et à l'identification de certains morphèmes (e.g. temps, aspect, genre, nombre ...) ainsi que les différences de fonctionnement constatées (e.g. phénomènes concaténatifs vs non concaténatifs ...) nous amèneront à nous interroger sur l'adéquation du concept de « morphème » et sur les principes et limites de l'analyse morphématique traditionnelle.

Bibliographie (liste non exhaustive – voir compléments au fil des cours)

HUOT Hélène, Morphologie. Forme et sens des mots du français, Paris, Armand Colin, coll.
CAMPUS – linguistique, 2001.
LARREYA P. & WATBLED J. P., Linguistique générale et langue anglaise, Paris, Nathan
Université, Langues 128, 1994.
MARTINET A., Eléments de linguistique générale, Paris, Armand Colin, collection U2, 1967.
PAILLARD M., Lexicologie contrastive anglais – français. Formation des mots et construction du
sens, Gap – paris, Ophrys, 2000.

Modalités d'évaluation des connaissances.

Pour ce séminaire, les connaissances et compétences des étudiants seront évaluées à la fin du semestre. Test écrit (durée : au moins 2 heures), notation sur 20 pour la validation de cet enseignement.

1.2 – Politiques éducatives et internationalisation

[4ects] *[15h]*

Responsable : Imelda Elliott

L'objectif de ce cours est de présenter les politiques de formation en Europe : les politiques européennes, les politiques des organisations internationales et les politiques nationales. La méthodologie de la recherche documentaire en matière de politiques éducatives sera mise en œuvre. Quelques thèmes concernant les différents systèmes éducatifs seront abordés, en fonction du profil du groupe : l'assurance qualité, la laïcité, les arguments pour l'éducation comme service public ou comme bien privé, le pilotage d'un système éducatif, l'organisation des institutions et des cursus, le recrutement, le taux de réussite et la mobilité des étudiants, l'actualité dans les systèmes éducatifs.

Évaluation :
1-Rédaction d'un portefeuille et contrôle continu en cours / exposés.
2-Soutenance orale du portefeuille (10 minutes). Le portefeuille doit être rendu à la fin du semestre, au secrétariat pédagogique, au moins 10 jours avant l'épreuve orale en présentiel.
Rattrapage : idem

1.3 – Sociologie des organisations

[4ects]

[15h]
Responsable : Simone Valcke

Objectifs : La sociologie des organisations étudie les règles et la logique de la vie collective dans le cadre des activités humaines les plus diverses : dans le monde de l'entreprise, en premier lieu, mais aussi dans le cadre d'autres pratiques sociales et culturelles. Le cours portera, d'une part sur les analyses des principaux courants théoriques qui ont marqué l'histoire récente de cette discipline, d'autre part, sur des approches critiques, à partir de leur confrontation avec la réalité des modes de coopérations au sein d'organisations économiques et culturelles.

Bibliographie :
L. Bagla, *Sociologie des organisations*, La Découverte *« Repères »*, 2003
P. Bernoux, *La sociologie des entreprises*, Points Seuil, 1995
R. Sainsaulieu, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Sc Po, 1987

R. Sainsaulieu, *L'identité au travail, Science Politique*, 1985
M. Crozier, *Le phénomène bureaucratique*, Points Seuil, 1964
M. Crozier et E. Friedberg, *L'acteur et le système*, Points Seuil, 1993
E. Friedberg, *Le pouvoir et la règle*, Points Seuil, 1996
C. Thuderoz, *Sociologie des entreprises*, La Découverte « *Repères* », 2005

Evaluation : Examen écrit (durée : 3 heures)
Rattrapage : idem

UE2 DIDACTIQUE ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

2.1– Ingénierie pédagogique et ingénierie de formation

[4ects] *[17h]*
Responsable : Emilie Perrichon

Objectifs : Le but de ce cours est de vous doter des outils méthodologiques nécessaires à l'élaboration de plans de formation, en vous mettant en situation : analyse des besoins/étude de la demande, étude de faisabilité, définition d'objectifs, élaboration du cahier des charges, outils de planification, définition du calendrier et gestion des ressources.

.Bibliographie :
Aoun, Joseph. *Manager une équipe multiculturelle : faire de la diversité une clé de la performance*. Paris : ESF, 2004.
Champy, Philippe et Étévé, Christiane (ed.). *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Paris : Nathan, 2000.
Dennery Marc, *Piloter un projet de formation : du diagnostic des besoins à la mise sous assurance qualité*, Paris: ESF, 2006.
De Peretti, André et al. *Encyclopédie de l'évaluation en formation et éducation*, Paris : ESF, 1998.
Fernandez, Alain. *Le chef de projet efficace*. Paris : Eyrolles, 2008.
Griffin, Ricky. *Management*. Boston : Houghton Mifflin Company, 2008.
Kennedy, Carol. *Toutes les théories du management*. Paris : Maxima, 2008.
Ledoux, Régine et Jean-Pierre, *Manuel à l'usage du formateur : concevoir, réaliser et animer un projet de formation*. Paris : AFNOR, 2004.
Meignant, Alain. *Manager la formation*. Paris : Editions Liaisons, 2006.
Parmentier, Christophe. *L'ingénierie de formation*. Paris : Eyrolles, 2008.
Évaluation : Rédaction d'un portfolio (50%) et contrôle continu en cours (exposés 50%).
Rattrapage : portfolio individualisé spécifique.

2 –Gestion et management des dispositifs de formation

[4ects]
[16h]
Responsables : Franck Giuliani, inter. Ext.

Objectifs : L'objet de ce cours est de présenter quelques concepts de base de la gestion et du management des dispositifs de formation à partir de cas concrets. Le cours fera alterner des exercices de prise de conscience et/ou d'application et des apports conceptuels synthétiques
---

1/ Le marché de la FPC en France
1.1) Définition
1.2) Caractérisation et Ventilation des dépenses
2/ Les principaux financeurs et les bénéficiaires
2.1) Les entreprises (séance à distance)
2.2) Les financeurs publics (Etat, Conseils Régionaux, Europe) et leurs modes de gestion (contrat de projets ; SPRDF ; CPRDFP…)
3/ Les Prestataires de services
3.1) Définition
3.2) Caractéristiques

1/La rédaction d'un appel d'offre en formation en langues

2/Les problématiques de la rédaction : problématique administrative

3/ Les problématiques pédagogiques : comment coller aux attentes et souhaits, contenu pédagogiques, individualisation etc.

Bibliographie : sera communiquée en cours

Evaluation : Dossier/note de synthèse (date impérative de dépôt qui sera indiquée par l'enseignant)
Rattrapage : idem

2.3 – Didactique de l'observation pédagogique pour l'apprentissage d'une langue étrangère
[1ects]

Responsable : Emilie Perrichon
[4h]
Responsable enseignement du chinois : Li Ma.
[15h]

Objectif : Enseignement en présentiel, Confrontation à la découverte d'une langue étrangère et aux exigences de son apprentissage. Le cours a pour but de travailler sur la façon d'appréhender les exigences de l'apprentissage d'une langue étrangère à partir de l'observation d'une expérience concrète.

Bibliographie :
Principaux manuels utilisés dans le cas de l'apprentissage du chinois :
Joël BELLASEN, *Méthode d'Initiation à la Langue et à l'Ecriture chinoises*, Paris, a Compagnie, 1989
Joël BELLASEN, T. KANEHISA, P. ZHANG, *Chinois mode d'emploi*, Paris, You Feng, 1996.
Monique HOA, *C'est du chinois* !, Volumes « Lire et Ecrire » et « Comprendre et parler » 1 et II, Paris, You Feng, 2001.
XU Dan, *Initiation à la syntaxe chinoise*, Paris, L'Asiathèque, 1996.

Roger DARROBERS et Xiaohong XIAO-PLANES, *Eléments fondamentaux de la phrase chinoise*, Paris, You Feng, 1998.

KANG Yuhua et LAI Siping, *301 phrases de conversation en chinois*, Pékin, Maison d'Editions de L'Institut de Langues de Beijing, 1990.

Cas particuliers :
Pour les étudiants chinois ou les salariés à distance, une adaptation de la formation nécessitant l'accord du Président de jury, sera proposée à chaque étudiant et contractualisée en fonction de leur Projet personnel.

Evaluation : Portfolio Didactique (50%) Apprentissage : contrôle continu (50%)
Rattrapage : Dossier individuel spécifique

UE3 DIDACTIQUE DU FLE/FOS ET TICE

3.1 – Utilisation des NTE en centre de ressources

[4ects]

[30 h]

Responsables :
Emilie Perrichon, Elodie Roussel

Objectifs : Le but de ce cours est d'appréhender les mutations que la numérisation et le réseau induisent dans la pédagogie des langues et de pouvoir y être acteur en insistant sur des points essentiels :

1) les problématiques de l'autonomie et de l'auto-formation
2) les problématiques liés au français sur objectifs spécifiques et universitaires (FOS/FOU)
2) prise en main d'outils (NetQuiz, Quizfaber etc.)
3) évaluation et remédiation de parcours pédagogiques en autoformation
4) Montage de parcours pédagogique FOS en auto-formation

Évaluation:
Exposé
Dossier

Rattrapage : Dossier individuel

3.2 – Pédagogie en réseau

[4ects]
[17h]

Responsables : Eric Duquenoy, François Annocque

Objectifs :

- Proposer un parcours de formation qui réponde à la fois aux attentes, représentations et expériences des étudiants.
- Etre capable de concevoir un projet pédagogique en utilisant les ressources et expériences conçues et partagées.
- Aborder pragmatiquement la pédagogie du réseau : acquérir des savoir et des savoir faire permettant de construire des situations

d'apprentissage.

- Observer des situations d'apprentissage variées et pluridisciplinaires et porter un regard analytique.
- La progression du cours sera la suivante :

1. Échange de pratique – évaluation des représentations individuelles et collectives.
2. Utilisation pédagogique des wikis.
3. Les chaînes éditoriales
4. La démarche heuristique appliquée à la pédagogie en réseau
5. L'individualisation des parcours de formation

Bibliographie : Sera communiquée en cours

Évaluation : Travaux pratiques raisonnés ; réflexion à partir de la préparation d'une séquence ou d'un projet pédagogique utilisant la pédagogique en réseau
Rattrapage : travail individuel spécifique

UE4 COMMUNICATION

4.1 – Anglais professionnel : Pratique de la Langue Écrite

[1ects]
[12h]

Responsable : Michael Murphy

Objectif : Savoir faire la synthèse pertinente de textes et de documents relevant du domaine de la formation et des systèmes éducatifs . Ces documents seront fournis par l'enseignant.

Evaluation : Exercices écrits et/ou Synthèse de texte(s), (durée : 1h30)
Rattrapage : idem

4.2 Communication : Ecrire pour le web

[1ects]

[16h] (mise en situation à distance/ 2h en présentiel)

Responsable : Pascale Rodts-Rougé

Objectifs

Si les étudiants sont familiarisés avec le Web par le biais de réseaux sociaux, au moyen d'une communication souvent rapide et superficielle, voire ludique, ils ne possèdent pas toujours les outils leur permettant de travailler avec ou sur le Web de manière efficace, dans une perspective professionnelle exigée par le marché du travail.

Les cours en présentiel et en distantiel permettront aux étudiants de prendre conscience des exigences spécifiques à l'écriture Web, de s'y confronter, et de chercher les formes de rédaction et de communication les plus efficaces pour présenter le travail et les exercices demandés. Ils seront guidés par l'enseignant qui leur fournira :

• un calendrier général dès la première séance, et pour chaque séance : les cours théoriques et leur proposera les exercices pratiques avec une évaluation/bilan/corrigé des exercices.

Plate-forme utilisée : Sakai

Bibliographie : sera communiquée en début de cours

Evaluation

Dossier numérique

Rattrapage ; idem

UE 5 BONUS

Prise en compte de la note obtenue dans un module choisi par l'étudiant en dehors du programme de ce master : il s'agit des points supérieurs à la moyenne. Le bonus est conservé pour la seconde session mais ne peut être conservé d'une année sur l'autre.

Exemples: Apprentissage d'une langue vivante étrangère en centre de langues ou module de recherche. Demander l'accord du président de jury dès le début d'année.

Semestre 2

UE6 MÉDIATION INTERCULTURELLE

UE6 Médiation interculturelle

[4ects]

[11h]

Responsable : Emilie Perrichon
Intervenant extérieur : Isabelle Tigny

Objectifs :. Comment apprendre à décentrer notre regard sur les différents territoires de la communication ? Pour répondre à cette question, les travaux proposés le seront dans des perspectives qui, au-delà d'une stricte pragmatique du langage centrée sur la signification, articulent les théories des actes de langage, les dimensions inévitablement concrètes des interactions sociales, y compris à l'ère du numérique, et une anthropologie de la communication.

Bibliographie:
Lectures prescrites:
- Réflexion critique :

- Soit : Augé M. (2008) *Le métro revisité*, Le Seuil
- Soit : Darras B. dir. (2001) Anthropologie de la communication *MEI* n°15, Ed. L'Harmattan
- Soit : Lévi-Strauss C., (1955), *Tristes tropiques*, Plon, Coll Terre Humaine

- Analyse méthodique

Winkin Y., (2001), *Anthropologie de la communication*, Paris: Le Seuil

Évaluation :
Dossier
La date impérative du dépôt sera indiquée par l'enseignant
Rattrapage : idem

UE7 INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE ET INGÉNIERIE DE FORMATION

7.1 – Evaluation et Audit dispositif de formation

[4ects]

[14h]

Responsable: Emilie Perrichon

Objectifs : Troisième volet de l'ingénierie étudiée cette année, l'audit évalue la formation. Ce cours se propose de vous donner les bases des techniques de l'audit de formation, et de vous amener à observer de façon critique des dispositifs en présentiel et en réseau (qualité, pertinence, conformité).
Lecture prescrite :
Madoz Jean-Pierre, *L'Audit et les projets*, Afnor, 100 questions pour agir et comprendre, 2003

Évaluation :
Rédaction d'un rapport d'audit (d'observation et d'évaluation de dispositif de formation en présentiel et/ou en réseau).

Rattrapage : travail individuel spécifique

7.2 – Ingénierie de conception et de préparation de la formation, analyse et pratique

[11h]

[4ects]

Responsable : Emilie Perrichon

Objectifs : Principaux thèmes abordés: analyse du contexte, achat de prestation et cahier des charges, réponse à un appel d'offre.
Stratégie pédagogique: les étudiants seront mis, par sous-groupes, en situation concrète de réponse à un appel d'offre. Ils seront guidés en premier lieu par une approche de la conduite de réunion, ensuite par des questions encadrant leur réflexion et des documents ressources.
Evaluation :
Mise en situation/problème
Exposés
Rattrapage : travail spécifique

7.3 – Élaboration de programmes, Didactique de la littérature

[3ects]

[21h]
Responsable : Fabrice Deroissart

Objectifs
Produire des ressources en Français sur Objectifs Spécifiques dans le cadre d'un enseignement à distance.

Programme
A la demande de l'Université de Varna (Bulgarie), produire un module d'enseignement destiné à des étudiants en tourisme (formation guides). Il s'agira d'enquêter sur les façons de guider en France, filmer des guides français au cours de leurs commentaires et faire le point sur le vocabulaire utilisé afin d'élaborer un matériel pédagogique.

Bibliographie
A préciser ultérieurement.

Evaluation
Dossier.
Rattrapage : idem

UE8 LINGUISTIQUE ET COMMUNICATION

UE8 Anglais professionnel : Pratique de la Langue Orale / PLO

[2ects]
[10h]
Responsable : Imelda Elliott

Objectifs : Les étudiants travaillent sur la compréhension orale et l'expression orale. Une partie du cours sera consacrée à l'écoute, le résumé du contenu, l'explication, l'interprétation, le commentaire et la discussion d'extraits d'émission de radio des pays anglophones. La deuxième partie du cours sera consacrée à l'étude de documents divers, à des exposés et à la maîtrise de concepts sociologiques et politiques des pays anglophones.

Épreuve d'une heure (50% de la note) :

Compte rendu écrit d'un extrait d'émission de radio d'une durée de 3 à 5 minutes.

Deuxième épreuve (50% de la note) :
Contrôle continue et soutenance orale en anglais (10 minutes) d'un portefeuille écrit rendu au secrétariat pédagogique à la fin du semestre au moins 10 jours avant la date de soutenance.

NB: Epreuve spécifique pour étudiants venant du parcours PGCE

UE9 STAGES ET RAPPORTS

9.1 – Méthodologie

[1 ects]

[4h]

Responsable : Emilie Perrichon

Objectifs : Méthodologie du compte rendu, révision de la méthodologie en matière de travaux d'études et de recherches (recherche documentaire, bibliographie, mise en pages). Méthodologie du mémoire professionnel, et préparation à la soutenance. Compte rendu du stage intégré (CUEEP 30h).
Évaluation : Soutenance de portefeuille de méthodologie

9.2 – Stage intégré et projets tutorés

Stage intégré CUEEP - Responsable : Elodie Roussel
[2 ects]

[30h]

Projets tutorés- Responsable : Madame Perrichon

Présentation des projets et sélection pour stage intégré seront effectuées avant le début du second semestre
Évaluation : Rédaction et soutenance d'un compte-rendu de stage

9.3– Mémoire

[10 ects]

Le mémoire professionnel rend compte des deux années de formation et en dégage les points forts, les grandes orientations, dans une logique de projet. Une solide bibliographie critique vient appuyer la réflexion théorique qui met en perspective les acquis et l'expérience.
Pour le Master 2 il s'agit d'un "*mémoire professionnel*" (40 à 80 pages hors annexes) suivi d'une soutenance avec ppt (10 minutes de présentation, 20 minutes de débat).
Chaque étudiant propose un sujet de recherche à l'enseignant de son choix; l'acceptation sera notifiée dans le formulaire d'agrément qui lui sera retourné; c'est le Directeur de mémoire qui accepte ou non la soutenance du mémoire professionnel devant jury.

Attention ! les Mémoires doivent parvenir au jury deux semaines avant la soutenance
(1 juin / 1er septembre) sous forme numérique et sous forme papier (minimum 2 exemplaires du mémoire relié):
-1 : ils seront déposés, clairement identifiés, sur le campus numérique (format PDF)
-2 : et remis au secrétariat en deux exemplaires papier.

UE10 BONUS

Bonus ***(avec l'accord du Président de jury en début d'année)***

- Par exemple : Module Recherche au choix

Ou

- Langue étrangère (Centre de Langues-Saint Louis 2_Boulogne-Sur-Mer) avec possibilité de certification CLES

CERTIFICAT DE COMPETENCE EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
CLES 1 ET CLES 2

Véritable supplément au diplôme, le CLES permet aux étudiants inscrits dans une université française d'attester de leur niveau de compétence en langue. Le CLES est une certification **nationale et publique proposée gratuitement**

- Aux étudiants spécialistes d'autres disciplines que les langues,
- Aux étudiants de LEA (quelle que soit la langue choisie),
- Aux étudiants de LCE , s'ils composent dans une langue qui ne relève pas de leur spécialité.

Le CLES s'articule sur les échelles de référence du Cadre Européen Commun de Référence : l'ULCO vous propose de valider un niveau B1 européen (CLES 1) ou un niveau B2 européen (CLES 2) en **ANGLAIS** , **ALLEMAND** ,ou **ESPAGNOL**. Il s'agit d'une certification complète testant toutes les compétences : compréhension de documents sonores / compréhension de documents écrits / production écrite / production orale.
Il n'est pas nécessaire d'avoir un CLES 1 pour pouvoir s'inscrire à un CLES 2 ; un étudiant (de L1 , L2 ,L3, Master et doctorat) peut, lors de la même année universitaire, essayer de valider un CLES 1 et un CLES 2 dans les langues de son choix (parmi celles que l'ULCO propose). Il est possible de passer le CLES dans d'autres langues (arabe, chinois, grec moderne, italien, néerlandais, polonais, portugais et russe) sous certaines conditions.

Qui doit obtenir une certification en langues étrangères ?

* Tous ceux qui souhaitent faire état de leur niveau de langue (par exemple dans la préparation d'un échange Erasmus).
* Les étudiants en Master : les textes officiels stipulent que le diplôme de Master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère (certification CLES ou autre certification équivalente).
* Les candidats aux concours de recrutement aux carrières d'enseignant : pour être nommé fonctionnaire stagiaire (CRPE - CAPES - Agrégation - CPE), il faut justifier du certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES 2) ou de toute autre certification équivalente (au moins au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues). Il existe deux principaux cas de dispense : (1) les étudiants de Master dont la formation inclue un enseignement en langue étrangère avec crédit ECTS sont dispensés si leur note est supérieure ou égale à la moyenne (2) les titulaires d'un diplôme sanctionnant au moins deux ans dans le domaine des langues étrangères sont également dispensés.

Comment s' inscrire ?

L'inscription se fera directement en ligne. La procédure à suivre vous sera expliquée au cours de l'année universitaire via le site web et le portail de l'ULCO. Un affichage par les secrétariats pédagogiques annoncera également l'ouverture et la clôture des inscriptions ; le respect des dates qui seront annoncées ultérieurement est impératif.

CLES et bonus

A partir de l'année 2012-2013, les candidats au CLES obtiendront un bonus en cas de validation d'au moins deux compétences. Le tableau ci-dessous présente les différents cas de figure.

CLES 1	Bonus	CLES 2	Bonus
CLES validé (4 compétences)	16	CLES validé (4 compétences)	19
3 compétences validées	13	3 compétences validées	16
2 compétences validées	11	2 compétences validées	13
1 compétence validée	0	1 compétence validée	0
0 compétence validée	0	0 compétence validée	0

En quoi les épreuves consistent-elles ?

CLES 1 : l'épreuve s'appuie sur la thématique générale d'un étudiant se préparant à un séjour à l'étranger ; les situations évoquées testent les compétences en anglais, allemand ou espagnol « pratique » (comment téléphoner, trouver à se loger, contacter une université, trouver un stage, etc…). A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une lettre ou un courriel et il enregistre enfin deux messages téléphoniques dans la langue cible en laboratoire de langue. L'épreuve dure 2 heures.

CLES 2 : l'épreuve, qui consiste également en un « scénario » dans lequel un rôle est attribué au candidat, s'appuie sur des thèmes plus généraux (sujets de société) où l'étudiant doit montrer qu'il sait restituer, présenter et exposer des arguments. A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une synthèse (de 250 à 300 mots) puis tenir un rôle dans une interaction orale entre deux ou trois candidats : il s'agit donc de défendre un point de vue, en liaison avec le scénario proposé. L'épreuve dure au total 3 heures.

Comment se préparer au CLES ?

Les épreuves de la certification étant fondées sur l'évaluation des compétences langagières, un travail régulier sur les compétences (compréhension écrite, compréhension orale, production écrite, production orale et interaction orale) en cours de langue et/ou en autoformation dans un centre de ressources en langues reste l'approche à privilégier pour se présenter à un niveau de CLES.
Dans chaque CGU des séances de présentation du format de l'épreuve sont proposées avant la passation ; il est fortement recommandé de les suivre pour voir augmenter ses chances de réussite.
En consultant le site national : www.certification-cles.fr, vous aurez accès à de nombreuses informations et statistiques, et surtout à des exemples de sujets corrigés : ce sont là les seules « annales » disponibles.

Dates des épreuves au CLES 2012-2013 :

CLES 1 : espagnol & allemand : 01/02/2013 - anglais : 08/02/2013

CLES 2 : espagnol & allemand : 03/04/2013 - anglais : 05/04/2013

CONTACTS

* CGU BOULOGNE :
Responsable : Jean-François Brouttier
Secrétariat :
cles.boulogne@univ-littoral.fr
* CGU CALAIS :
Responsable : Robin Adams-Mayhew
Secrétariat : Audrey PIGERRE (03.21.46.36.00), bâtiment C, à côté du secrétariat pédagogique.
accueil.CGU-Calais@univ-littoral.fr
* CGU DUNKERQUE :
Responsable : Franck Vindevogel
Secrétariat LEA :
LEA.Dunkerque@univ-littoral.fr
* CGU ST OMER :
Responsable : Séverine Bouteiller
Secrétariat : Magali NION (03.21.38.87.06), IUT de St Omer/Longuenesse, 1er Etage.
scolarite-so@univ-littoral.fr

Université du Littoral Côte d'Opale
Calendrier Universitaire 2012/2013

① Calendrier

Ouverture des chaînes d'inscription : Du vendredi 6 au mercredi 18 juillet 2012
Et du jeudi 30 août
au vendredi 19 octobre 2012

Réinscription par internet (APOWEB) : Du vendredi 6 juillet au vendredi 20 juillet 2012
Et du lundi 27 août au lundi 8 octobre 2012.
Fermeture serveur : Du samedi 21 juillet au dimanche 26 août 2012 au soir

Calendrier des formations : Du lundi 3 septembre 2012 au mercredi 31 juillet 2013
(sauf les formations avec un stage : 15 octobre 2013)

Interruption pédagogique (optionnelle) : Du samedi 27 octobre au lundi 5 novembre

Vacances de Noël : Du samedi 22 décembre 2012 après les cours
au lundi 7 janvier 2013 au matin

Vacances d'Hiver : Du samedi 16 février 2013 après les cours
(1ère semaine) au lundi 25 février 2013 au matin

Vacances de Pâques : Du samedi 13 avril 2013 après les cours

au lundi 29 avril 2013 au matin

Calendrier CLES 2012/2013

CLES 1 espagnol et allemand : vendredi 01/02/2013

CLES 1 anglais : vendredi 08/02/2013

CLES 2 espagnol et allemand : mercredi 03/04/2013

CLES 2 anglais : vendredi 05/04/2013

② Pour Information, quelques repères :

Salon du Conseil Régional : à déterminer

Salon de l'Etudiant :

- Calais : vendredi 9 novembre 2012
- Dunkerque : vendredi 30 novembre et samedi 1er décembre 2012
- Lille : du jeudi 17 au samedi 19 janvier 2013

-

Salon des 3èmes cycles : à déterminer

Salon Formation Tout au Long de la Vie : à déterminer

Journée « Portes Ouvertes » : à déterminer (probablement en février)

Journées du sport : jeudi 11 avril 2013

Journée du Handicap : jeudi 28 mars 2013

Journées Premier Emploi :

- Calais : vendredi 7 décembre 2012
- Dunkerque : jeudi 20 décembre 2012
- Boulogne : vendredi 16 novembre 2012

UNIVERSANTE :

- Dunkerque : jeudi 22 novembre 2012
- Calais : jeudi 15 novembre 2012
- Boulogne : jeudi 8 novembre 2012
- Berck : jeudi 25 octobre 2012
- St Omer : jeudi 29 novembre 2012

Jours fériés (pour information) :

- jeudi 1er novembre 2012 (Toussaint)
- dimanche 11 novembre 2012 (armistice guerre 14/18)
- lundi 1er avril 2013 (Pâques)
- mercredi 1er mai 2013(fête du travail)
- mercredi 8 mai 2013 (fin de la guerre 39/45)
- jeudi 9 mai 2013 (Ascension)
- lundi 20 mai 2013 (Pentecôte)